



# Audenge

## II

### Lettre du maire



## Nathalie Le Yondre

Chères Audengeoises, chers Audengeois,

L'année 2010 a été pour la commune une période d'intense activité. Elle a débuté par la **renégociation du contrat eau**, accompagné d'une baisse significative du prix de l'eau, et s'est achevée par des **condamnations dans le dossier du CET d'Audenge** par le Tribunal Correctionnel, sans oublier l'ouverture de la médiathèque, la création de notre site internet et la requalification du centre bourg notamment.

Cette nouvelle année 2011 laisse place à de nouvelles perspectives dont la **plantation de l'Arbre de la laïcité**, la première étape du programme d'entretien de la voirie communale, de nouveaux équipements et l'amélioration de notre patrimoine, mais aussi **l'achèvement du Plan Local d'Urbanisme**.

Outil de développement de la commune, le PLU doit permettre un aménagement équilibré de la ville d'Audenge, tant économique, que social ou environnemental. En attendant son approbation définitive, prévue mi-2011, les Audengeois et les Audengeoises seront sollicités pour une **enquête publique au mois d'avril**.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2011 et je vous assure de ma volonté et de celle de l'équipe municipale d'agir en étant à votre écoute.

Nathalie Le Yondre  
Maire d'Audenge

**INVITATION  
DIMANCHE 30 JANVIER**

**Arbre de la Laïcité**  
à 10h30, au Jardin public

**Vœux à la population**  
à 11h, à la salle des fêtes

## Actualités



### Travaux de voirie

La municipalité d'Audenge, conformément à ses engagements, va réaliser un premier programme d'entretien de la voirie communale sur 4 ans. Ce programme prendra la forme de travaux annuels d'un montant compris entre 100 000 € H.T et 500 000 € H.T, rendus possibles grâce à la conclusion d'un "marché à bon de commande" signé avec les entreprises ETPR/Chantiers d'Aquitaine en septembre dernier.

Ce marché de voirie permettra d'entreprendre des travaux d'entretien des voies communales, des travaux neufs sur l'ensemble du domaine public, des travaux de réalisation de places de stationnements et de sécurité, permettant de répondre aux problèmes de vitesse, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi d'assainissement d'eaux pluviales.



### L'Arbre de la Laïcité : plantation le 30 janvier 10h30 au jardin public

Six communes à ce jour, Andernos, Audenge, Biganos, Gujan-Mestras, La Teste et Le Teich, participent à l'opération de défense de la laïcité. La commune d'Audenge a voté une

motion au dernier conseil municipal pour réaffirmer son soutien à la loi de 1905 posant les principes de séparation des églises et de l'État, et son attachement à la laïcité "clé de voute de la république". L'Arbre de la Laïcité sera un chêne. L'opération est parrainée par les deux parlementaires de la circonscription, à savoir Marie-Hélène Des Esgaulx, Sénateur-Maire de Gujan-Mestras et François Deluga, Député-Maire du Teich.

# Un PLU pour quoi faire ?

Le PLU est un outil au service du développement de la commune. Introduit par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) du 13 décembre 2000, il se substitue à l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS).

Le PLU adopté en août 2005 a été annulé en avril 2008 par le tribunal administratif pour défaut de concertation et erreurs de zonage. Le nouveau PLU de la commune d'Audenge est aujourd'hui en voie d'achèvement. Il s'agit d'un document de planification urbaine, globale et stratégique, tout à la fois opérationnel et prospectif. En ce sens, il prévoit et organise l'avenir de la commune et dessine la géographie de la ville de demain. Ainsi, il localise les emplacements réservés pour les voies et ouvrages publics, les installations d'intérêt général, les espaces verts.

Il définit et réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal et détermine les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée.

C'est un document juridique qui s'impose à tous, particuliers et administrations.



## LE PLU : pour un

COMMUNE D'AUDENGE

**Arrêté à l'état de projet le 15 décembre dernier par le Conseil Municipal, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Audenge est désormais soumis aux avis des services extérieurs et de la population. Il fera l'objet en avril d'une enquête publique devant les Audengeois et sera opérationnel en septembre 2011. Il fixera les règles désormais applicables en matière d'urbanisme et permettra un aménagement harmonieux et durable de notre commune.**

Avant de proposer des perspectives pour les années qui viennent, le PLU repose d'abord sur une analyse fine de la situation actuelle. **Etat des lieux** : il est d'abord une photographie de la commune aujourd'hui. Que dit le diagnostic ?

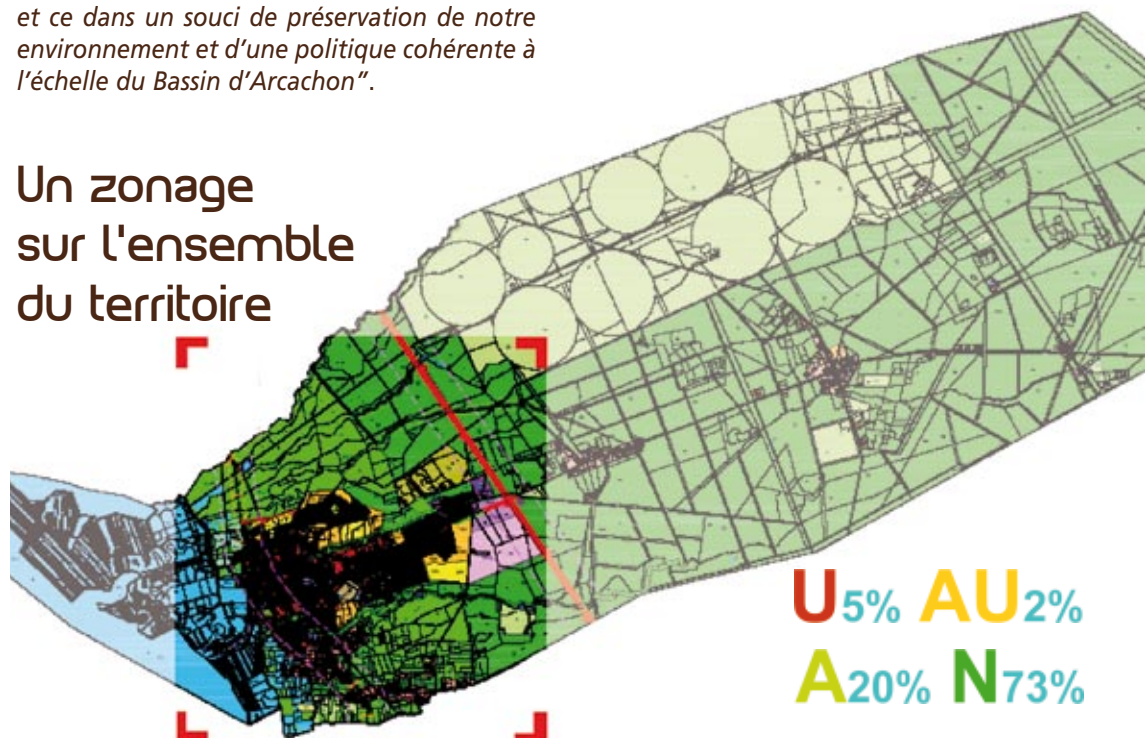
La commune d'Audenge connaît une croissance démographique soutenue, qui s'est accélérée dans les années 90. Ce sont majoritairement des jeunes ménages avec enfants qui viennent s'installer sur la commune. Malgré l'attractivité du territoire, on constate que la population communale dispose de revenus inférieurs à la moyenne départementale. *"La commune d'Audenge souhaite permettre l'accueil de nouveaux habitants"* souligne Mme le Maire, Nathalie Le Yondre. *"Tout en maîtrisant et recentrant le développement de l'urbanisation, et ce dans un souci de préservation de notre environnement et d'une politique cohérente à l'échelle du Bassin d'Arcachon"*.

En termes de logements, *"le parc est en forte augmentation avec la concrétisation récente de plusieurs opérations d'habitat décidées antérieurement, indique Patrice Mahieu, adjoint à l'urbanisme. Les typologies de logements construits se diversifient, avec l'émergence depuis 10 ans d'une offre, notamment locative, en logement collectif et individuel groupé. Toutefois, le déficit en logement social est aujourd'hui pénalisant pour la commune qui compte moins de 3% de logements sociaux."*

### Un projet social et environnemental

L'ambition d'un développement durable est d'emblée inscrite au PLU. Logements,

Un zonage sur l'ensemble du territoire







# aménagement équilibré de notre

mais aussi transports, activités sportives ou culturelles, équipements publics, elle impacte directement la vie quotidienne. Objectif : une ville solidaire plus accessible à tous et plus respectueuse des personnes les plus en difficulté, une démocratie qui s'exerce pour, mais aussi avec les habitants. Une autre façon de vivre, de travailler et de consommer...

*"Enfin, souligne Patrice Mahieu, le volet environnemental est essentiel : il s'agit aussi de préserver notre territoire, d'autant que certains espaces sont remarquables, nos espaces naturels, nos paysages, nos ressources, nos activités agricoles et forestières. Il convient aussi de régler la question cruciale du Centre d'Enfouissement Technique des Déchets."*

*"Nous travaillons aujourd'hui notamment au développement des activités de commerces et d'artisanat, sources de richesses, de services à notre population et d'emplois pour nos administrés. De nouveaux terrains seront donc réservés à l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, et dans le domaine touristique aujourd'hui sous-dimensionné, sur une zone dédiée aux activités économiques."*

## Un potentiel économique à dynamiser



Audenge est une commune économiquement dynamique : sa population active est en augmentation, de moins en moins touchée par le chômage, dominée par les classes moyennes et intermédiaires. Mais, seuls 20% des Audengeois travaillent sur la commune. Si les emplois tertiaires prédominent, ils sont particulièrement liés à la sphère de l'économie résidentielle, et sont répartis de manière diffuse sur le territoire communal et sur le Parc d'activités du Pontails qui est aujourd'hui rempli. L'offre en terrains dédiés uniquement à l'activité économique reste insuffisante sur la commune. *"Le besoin est manifeste en ce qui concerne les activités de services, d'équipements et de commerces"*, commente Nathalie Le Yondre.

### Pour les Audengeois, un outil graphique et clair

Le PLU est une carte qui fait apparaître plusieurs types de zones :

- Les zones U comme Urbaines** : secteurs déjà urbanisés ou qui le seront autour d'équipements publics existants ou en cours de réalisation.
- Les zones AU comme A Urbaniser** : secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation.
- Les zones A comme Agricoles** : secteurs à protéger en raison de leur potentiel agricole.
- Les zones N comme Naturelles** qui sont protégées.

Seules sont exclues du champ du PLU des zones dont l'aménagement relève de la compétence de l'État : le centre historique des villes, les zones archéologiques, les zones inondables, le littoral, les zones Natura 2000, etc.

## 4 axes pour un développement durable de la commune

Le projet d'aménagement et de développement durable, le PADD, est un cadre de référence pour le développement de la commune, capable de mettre en cohérence les actions engagées et à venir. Il fixe les grandes orientations et objectifs.

Celui d'Audenge repose sur 4 piliers :

- 1 Audenge ville-nature qui préserve et valorise son capital naturel et environnemental**  
Aménager l'espace en préservant les grandes entités paysagères et les espaces naturels de valeur : il s'agit de préserver un cadre de vie qualitatif marqué par les pratiques liées au bassin, à la forêt, de promouvoir le patrimoine naturel, la gestion raisonnée de l'eau et de garantir la protection du patrimoine paysager et architectural.
- Protéger et mettre en valeur les milieux humides et le réseau hydrographique** : la trame bleue communale sera le support de cheminements doux. Paysages et biodiversité des cours d'eau et de la façade littorale devront être protégés et valorisés comme atouts touristiques et supports à l'éducation à l'environnement.

# Audenge en 2030, maîtriser la croissance de la population

Compte tenu des prévisions démographiques, la commune d'Audenge s'est fixée comme objectif de limiter la croissance annuelle de la population à 3%, soit 8 300 habitants prévus en 2020, et 11 000 habitants projetés à l'horizon 2030 alors que cette croissance était de l'ordre de 5% de 1996 à 2006.

Afin de répondre aux besoins en logements de cette nouvelle population, le foncier à réserver pour une urbanisation à vocation d'habitat est estimé à environ 95 ha à l'horizon 2020, pour un besoin qui s'élève à 148 ha sur la période 2006-2030.

Les logements nouveaux sur la période 2006-2030 doivent permettre à la fois l'accueil de nouveaux habitants et compenser la poursuite de la baisse prévisible de la taille des ménages, une baisse engagée depuis quelques années déjà.

## commune

## Calendrier : Les dernières étapes

**15 DÉCEMBRE 2010** : arrêt du projet de PLU par le conseil municipal

**PREMIER TRIMESTRE 2011** : le projet est présenté aux personnes publiques associées

**AVRIL 2011** : un mois d'enquête publique ouverte aux Audengeois

**MAI 2011** : rendu de l'avis du commissaire-enquêteur

**RENTRÉE SCOLAIRE 2011** : approbation définitive du PLU par le conseil municipal et opposabilité aux tiers

### 2 Accueillir de nouveaux habitants, maîtriser le développement de l'urbanisation autour du tissu urbain existant :

- en permettant d'abord à chacun de trouver un logement correspondant à ses besoins et à ses revenus.
- en confortant le tissu urbain existant et en redéfinissant un cœur de ville.
- en poursuivant un rattrapage en matière d'équipements et de services.
- en maîtrisant et organisant l'évolution des hameaux : comme autant d'éco-quartiers, les hameaux, verront leur caractère rural conforté.

### 3 Permettre les modes de déplacement de chacun en les organisant et en les sécurisant :

- Hiérarchiser les axes de desserte et de transit selon leur destination. A côté des grandes artères (Nord-Sud, ceinture autour du cœur de ville), des dessertes inter-quartiers mailleront la commune de cheminements doux, les zones 30 seront renforcées aux abords des établissements scolaires et les voiries des quartiers d'habitation sécurisées.

- **Requalifier les entrées de ville** : au Nord en cohérence avec le projet environnemental de Certes, au Sud en affirmant la vocation commerciale de la zone, à l'Est à travers un aménagement d'un parc d'entreprises.

- **Requalifier les espaces publics dans le cadre d'une mise en valeur du cœur de ville** : des stationnements plus fonctionnels et priorité aux matériaux recyclables et à une gestion écologique des espaces publics.

- **Poursuivre et développer les modes de déplacement doux** (cycles et piétons) et les zones accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### 4 Un développement économique et touristique équilibré, respectueux du territoire et des hommes :

- en confortant les pôles économiques locaux (soutien au développement du commerce de centre-ville, renforcement du parc d'entreprises).

- en permettant le développement touristique autour des pôles de développement : valorisation de Certes et de Graveyron, soutien réaffirmé au port, aux activités sylvicoles et ostréicoles.

## Qu'en pensent les Audengeois ?

Régulièrement informés et consultés à plusieurs reprises, lors de réunions d'informations ouvertes au public, les habitants d'Audenge ont pu s'exprimer sur le PLU tout au long de son élaboration. "Globalement, commente Thibaut de Tastes, nouveau Directeur Général des Services, les habitants d'Audenge ont fait très peu de remarques sur le fond et les principales orientations de la démarche du PLU. Les principales questions, et c'est compréhensible, portent sur la constructibilité de parcelles particulières."

### Les 3 questions les plus fréquentes ?

**Quelle hauteur autorisée pour de nouvelles constructions ?** Le centre bourg sera le seul périmètre où des constructions R+2+attique seront autorisées.

**Quelles nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation ?** Hormis une nouvelle zone dédiée aux activités économiques à l'entrée Est de la ville, quelques secteurs très limités seront ouverts à l'urbanisation.

**Quel statut pour les hameaux ?** Lubec est retenu au titre de "village" et pourra étoffer son développement de manière très limitée, Hougueyra et Pointe Emile restent des "hameaux" au titre de la loi Littoral qui s'impose fortement à Audenge et limite strictement les droits à construire sur différents secteurs.







## La journée de l'eau

Lors de la "journée de l'eau", à Lubec, le 20 novembre 2010, notre délégataire, Lyonnaise des Eaux, a présenté ses actions au service de la population dans le domaine du captage, du traitement et de l'acheminement de l'eau.

Vous avez pu ainsi découvrir notre château d'eau et ses installations, assurant une qualité de l'eau conforme aux normes en vigueur. Différentes animations ont été proposées aux enfants.

De nombreuses documentations étaient mises à notre

disposition concernant la maîtrise de notre consommation, le contrôle qualité. L'eau étant une ressource indispensable, et précieuse à notre vie quotidienne, il nous appartient de la préserver et de l'utiliser au mieux. Le principe de la télérelève sera proposé aux habitants afin qu'ils puissent eux-mêmes, contrôler leur consommation, et ce même à distance de leur domicile.

Cette télérelève sera en premier lieu, utilisée par les services de la commune pour surveiller les réseaux et fuites éventuelles.



## L'anniversaire de la centenaire



Marcelle Augelet a fêté ses 100 ans le 30 octobre dernier. Née le 28 octobre 1910 à Saint Laurent d'Arce (33), elle a deux enfants, trois petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils. Elle a pris sa retraite en 1974 et pendant 35 ans elle a vécu à Audenge, "à l'époque, c'était la campagne". Elle a quitté notre commune depuis deux ans pour résider à la maison de retraite de Biganos.



## Marché de Noël

Cette année encore, le marché de Noël s'est déroulé au jardin public avec une cinquantaine d'exposants. Parmi les nombreuses animations, la nouveauté fut notamment le petit train qui a eu un franc succès auprès des petits et des grands, la diffusion du film "Le voyage extraordinaire de Samy" a été aussi un moment important pour les petits audengeois.

La restauration a permis de passer un moment convivial sur place. La soirée s'est terminée par un magnifique concert du quatuor orthodoxe de Saint Pétersbourg à l'église.

## Le repas des aînés



Le 8 janvier a eu lieu le repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et offert par la municipalité aux aînés de notre commune. Plus de trois cents aînés étaient présents pour ce moment tant attendu où chacun a apprécié l'excellent repas et l'animation musicale.

## L'inauguration du carré militaire



L'inauguration du carré militaire du souvenir français a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre en présence de Mme le maire, des élus, du président du souvenir français audengeois Yves Cominardi et des différentes associations patriotiques. Ce carré recevra les ossements ou les dépouilles de militaires morts au combat dont les tombes sont désormais en déshérence ou n'ayant plus de famille. Ces travaux ont été financés par la municipalité.



## La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée, malgré la pluie automnale, devant une assemblée très nombreuse et avec la participation des enfants d'Audenge. Les élèves de l'école primaire dirigés par leur enseignant ont traditionnellement chanté la Marseillaise et les collégiens ont lu des lettres de "Poilus".





# agenda

## JANVIER

- > **22** : Bal traditionnel de l'A.P.C.A, salle des fêtes de la Mairie à 21h
- > **30** : Plantation de l'Arbre de la Laïcité, jardin public à 10h30
- > **30** : Vœux à la population, salle des fêtes de la Mairie à 11h

## FEVRIER

- > **4** : Loto des parents d'élèves, NVI, salle des fêtes à 20h30
- > **5** : Loto de la chasse, salle des fêtes à 14h
- > **13** : Loto du club des Aînés, salle des fêtes à 14h30
- > **20** : Loto du club de Handball, salle des fêtes à 14h30

## MARS

- > **5** : Fête annuelle de la chasse, salle des fêtes, vin d'honneur 19h, banquet 20h
- > **fin mars** : Exposition à la médiathèque sur l'astronomie

## AVRIL

- > **2** : Bourse aux vêtements printemps / été, organisée par les parents d'élèves, N.V.I, salle des fêtes de la Mairie
- > **3** : Concours régional de musique par les concours musicaux du Bassin, à la salle des fêtes de la mairie à 14h
- > **3 et 4** : Soirée astronomie "Saturne et Titan au plus près de la Terre" à la cabane bleue au port
- > **7** : Conférence "1914-1918 le Bassin d'Arcachon" par la société historique et archéologique, salle des fêtes à 20h
- > **9 et 16** : Spectacle par les Tréteaux Audengeois, salle des fêtes à 20h30
- > **9 au 15** : Expo peintures B. Dupas, cabane bleue
- > **16 au 22** : Expo sculptures et céramiques D. Marteau, cabane bleue
- > **17** : Spectacle par les Tréteaux Audengeois, salle des fêtes à 14h30
- > **22/23 et 24** : Exposition Les Picturiales, salle des fêtes
- > **23 au 29** : Expo peintures S. Roubichou, cabane bleue
- > **30** : Théâtre du Lys, salle des fêtes de la mairie

## Permanences en mairie

Le maire reçoit les administrés sur rendez-vous (à prendre à l'accueil de la mairie)

■ Le samedi de 9h à 12h

**05 56 03 81 50**

Mail : [courrier@mairie-audenge.fr](mailto:courrier@mairie-audenge.fr)

# UN NOËL A AUDENGE



Cérémonie des vœux au personnel



Les stands colorés du marché de Noël



Goûter de Noël pour les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement



L'atelier du Père Noël à la Cabane Bleue



Les "oiseaux au port", illuminations réalisées par le personnel communal



Décorations de Noël imaginées et créées par les services de la ville

## Abonnement à la lettre d'information

Déjà 750 abonnés !

Si vous aussi, vous souhaitez recevoir la lettre d'information électronique de la mairie d'Audenge, merci de vous inscrire sur le site :

[www.mairie-audenge.fr](http://www.mairie-audenge.fr)



Lettre imprimée sur papier PEFC, blanchi sans chlore avec encres végétales. Ce papier respecte le programme de protection des forêts.